

Société à Capital Public au capital de 1 500 000 000 F CFA
Créée par Décret N°71/DF/95 1^{er} mars 1971 et transformée par Décret N°2019/205 du 24 Avril 2019

Public Limited Company (Ltd.) with a capital of CFA Francs 1.500.000 .000
Created by Decree No.71/DF/95 of March 1,1971 and transformed into a Public Limited Company by Decree No.2019/205 of April 24, 2019

DÉCISION N°~~0207~~ /08/2025/MAGZI SA/DG/CT2/SIGAM/SEC

Portant attribution de la Lettre Commande pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une route revêtue en pavés de 520 ml dans la zone industrielle de Bassa

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI

- VU la Constitution ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 2019/205 du 24 avril 2019 portant transformation en société à capital public de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;
VU le Décret n° 2019/206 du 24 avril 2019 portant approbation des statuts de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;
VU le Décret n° 2018/855 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
VU la résolution n° 008/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 donnant délégation des pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour la désignation des Présidents et les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés et du Comité d'Arbitrage de d'Examen des recours ;
VU la résolution n° 007/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 portant adoption des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés, de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés et du Comité d'Arbitrage et de Gestion des recours ;
VU la Décision N° 0018 bis/01/2025/MAGZI.SA/CA/DG/LAA du 30 Janvier 2025 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAGZI SA ;
l'Appel d'Offre National Restreint n° 002/AONR/MAGZI SA/DG/CIPM/2025 du 30 Juin 2025 pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une route revêtue en pavés de 520 ml dans la zone industrielle de Bassa ;
VU le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
VU la lettre portant proposition d'attribution de la CIPM en date du 06 Août 2025 ;

DECIDE :

Article 1er : Le Bureau d'Études WINNER SARL – BP 6265 DOUALA, Tél. : 699 42 85 98/677 14 48 84, est attribuaire de la Lettre Commande relative au contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une route revêtue en pavés de 520 ml dans la zone industrielle de Bassa, objet de l'Appel d'Offre National Restreint n° 002/AONR/MAGZI SA/DG/CIPM/2025 du 30 Juin 2025 ;

Article 2 : Le Directeur Général du Bureau d'Études WINNER SARL est invité à se présenter à la Direction Générale de la MAGZI (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés) pour l'établissement de la Lettre Commande.

YAOUNDE, LE 22 AOUT 2025

LE DIRECTEUR GENERAL

- MINMAP
- ARMP



Direction Générale
B.P. : 1431 Yaoundé
Tél./Fax : 00 237 243 620 726
magzicameroun@yahoo.fr
www.magzicameroun.com

Direction Commerciale
Tél. : 00 237 242 721 551

Antenne Yaoundé
Tél. : 00 237 242 772 443

Antenne Bassa
Tél. : 00 237 243 859 583
Tél. : 00 237 233 373 082

Antenne Bondabéri
Tél. : 00 237 233 394 085
Fax : 00 237 233 393 155

Antenne Ngadjenderé
Tél./Fax : 00 237 222 251 001

Bureau Ombé
Tél./Fax : 00 237 233 333 647

Bureau Bamenda
B.P. : 378 Bamenda
Tél. : 00 237 233 363 310

Bureau Etoudi
Tél. : 00 237 242 701 385

Bureau Berloua
Tél. : 00 237 242 721 551